



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2001

Mise à jour du tableau des effectifs

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 février 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010872001

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001

Direction Ressources Humaines

Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Direction des espaces verts

SUPPRESSION

- * 1 poste de technicien contractuel

CREATION

- * 1 poste de technicien territorial

Direction des obligations et droits des citoyens

SUPPRESSION

- * 1 poste d'attaché

CREATIONS

- * 1 poste de rédacteur
- * 1 poste d'animateur territorial

Direction information communication relations extérieures

CREATIONS

- * 7 postes d'agent d'entretien
- * 3 postes d'agent administratif

dans le cadre du plan de pérennisation du dispositif emplois-jeunes et afin d'anticiper la mise en oeuvre de l'aménagement et la réduction du temps de travail.

Direction de l'enseignement primaire et du temps libre - Direction du secrétariat général

Pour assurer le fonctionnement des services et après avis du comité technique paritaire, il y a lieu de procéder, dans le cadre d'emplois des agents d'entretien, à des réajustements de pourcentages de titularisation, pour tenir compte à la fois des contraintes de services et anticiper la mise en oeuvre de l'aménagement et la réduction du temps de travail.

SUPPRESSIONS

- * 43 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 50 %
- * 15 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 70 %
- * 5 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 84 %

CREATIONS

- * 1 poste d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 55 %
- * 4 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 60 %
- * 5 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 65 %
- * 6 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 70 %
- * 9 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 75 %
- * 4 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 80 %
- * 10 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 85 %
- * 7 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 90 %
- * 8 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 95 %

* 9 postes d'agent d'entretien ou agent d'entretien qualifié à 100 %

Par ailleurs, il convient de régulariser la situation de 3 auxiliaires horaires.

CREATIONS

* 1 poste d'agent d'entretien à 12 %

* 1 poste d'agent d'entretien à 7 %

* 1 poste d'agent d'entretien à 10 %.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la mise à jour du tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)